

Première année à la fac...

Par **GAZEL**, le **15/08/2004** à **18:43**

Bonjour à tous !

Je viens de finir mon année de terminale L avec le bac en poche, et je me décide donc à entrer en première année de fac de Droit, à Poitiers. Depuis longtemps déjà j'y pensais, mais maintenant que je me retrouve au pied du mur je commence (sérieusement) à prendre peur... Est-ce que la vie universitaire diffère énormément de la vie lycéenne ? Si oui en quoi ? Est-ce qu'il est facile "d'accrocher" au droit ? Ou au contraire, y a-t-il beaucoup d'échecs en première année ?

J'en viens même à me poser des questions qui peuvent paraître bêtes, comme "est-ce que je vais trouver mes salles les premiers jours ? Est-ce que je ne vais pas me perdre ?"...

Faut-il faire des choix d'options dès la première année de fac ? Si oui que me conseillez-vous (j'aimerais devenir notaire) ?

Est-ce qu'il y a des gens de Poitiers ici ?

Toutes vos informations qui pourraient m'aider et me rassurer seront les bienvenues !!! Image not found or type

Merci !

Par **Olivier**, le **15/08/2004** à **20:03**

Bonsoir....

D'après ce que je lis nous serons un jour peut être confrères, en effet je me destine également au notariat (je passe le concours à la fin de ma maîtrise don à la fin de l'année universitaire prochaine !)

Alors la fac c'est très différent du lycée, donc le principal est de se mettre au rythme tout de suite !

déjà il faut que tu saches que les cours se "séparent" entre cours magistraux (présence facultative mais fortement conseillée, même si non indispensable pour réussir), et Travaux Dirigés (présence obligatoire cette fois) en petits groupes de 30 à 40 étudiants pour approfondir certains points du cours magistral.

Les cours magistraux ont lieu dans des amphis, donc pour trouver ta "salle", ce ne devrait pas être très difficile (d'autant que je crois qu'il y a des étudiants de Poitiers qui sont sur ce forum et qui se feront je pense un plaisir de t'aider...)

L'autre différence, c'est que tu n'es pas obligée de travailler, puisque tu travailles pour toi, mais tu n'as pas de devoirs spécifiques à faire (en général) donc si tu ne veux rien faire, tu en as le droit (celà dit le prof a le droit de te recalcr aussi à la fin de l'année.....)

Bon le droit c'est une matière qui est très intéressante, la première année c'est surtout de la

mémoire (eh oui faut apprendre les cours par coeur pour les recracher bêtement à la fin du semestre....)

Pour ce qui est du taux de réussite, sur Poitiers je ne sais pas mais je pense que comme partout ailleurs il y a une forte sélection en 1ère mais aussi en 2e année.

Une fois le cap du DEUG passé, ça devrait aller mieux.

Pour ce qui est du choix des options par rapport à ton profil et à ton projet pour l'avenir, le mieux pour toi serait de t'orienter au maximum vers le droit privé. Si on te propose le droit des personnes en option, il te faut impérativement le prendre, car normalement c'est dans le cadre de ce cours que l'on voit les incapacités, qui sont primordiales pour le droit notarial. Si tu pouvais me communiquer une liste des matières qu'on te proposera en option, ce serait plus facile de t'orienter

Pour ton information et pour t'aider dans ton orientation, je t'explique ci-dessous la procédure et le cursus à suivre pour devenir notaire, ainsi que les matières indispensables pour passer le concours d'entrée en école de notariat :

Il existe deux voies pour devenir notaire

1) la voie professionnelle qui est de loin la plus appréciée des notaires actuellement.

Après la maîtrise en droit (option droit notarial de préférence), tu dois passer un concours d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des notaires (CFPN pour les intimes), avec trois épreuves :

- une épreuve de droit de la famille (mariage, divorce, régimes matrimoniaux, successions etc etc)

- une épreuve de droit patrimonial (droit des biens, sûretés, publicité foncière, libéralités...)

- une épreuve de droit des affaires (droit des sociétés, des procédures collectives etc etc)

En général et depuis la réforme du concours, il y a toujours 2 dissertations et un cas pratique sur les trois épreuves.

Si tu es admissible, ensuite il y a un oral d'admission mais j'avoue ne pas encore trop y penser, et je ne sais pas en quoi celà consiste...

Tu as le droit de passer le concours trois fois

Une fois au CFPN, tu as un an de cours, puis deux ans en formation alternée (un jour de cours, 4 jours de stage en étude par semaine), et enfin un examen final pour avoir ton diplôme

2) La voie universitaire

Là c'est un DESS (ou un master selon la réforme LMD), donc un an de plus à la fac, puis deux ans de stage comme expliqué ci-dessus, et enfin un concours de sortie

Voilà n'hésite pas à me recontacter si tu as besoin de plus d'informations

Celà dit notaire c'est sympa comme profession, et je t'encourage vivement à essayer de faire un ou deux stages avant la fin de ta licence pour te frotter un peu à la réalité du notariat (en plus c'est tout bénéf pour le concours, parce que tu verras qu'à la fac on parle pas beaucoup des notaires...)

Pour plus d'infos, tu peux consulter le site www.notaires.fr

Par moko, le 15/08/2004 à 20:35

Salut! NE STRESSE PAS !!! lol

je vais essayer de répondre à tes questions sachant que je me posais à peu près les mêmes

l'an dernier. Image not found or type unknown

Alors,

[quote="GAZEL":3c0j9ioa]Est-ce que la vie universitaire diffère énormément de la vie lycéenne ? Si oui en quoi ?[/quote:3c0j9ioa]

Oui, indéniablement, la vie est totalement différente! Pourquoi? Deja, tu as beaucoup moins d'heures qu'au lycée (moi je suis passé de 35 h (hahaha) à 18,5 h/semaine!) Donc la différence est importante. De plus, tu auras des cours magistraux et des travaux dirigés. Les .wink:

TD sont obligatoires et pas le reste (attention, je ne dis pas qu'il ne faut pas y aller Image not found or type unknown).

Donc ta semaine devient très vite "légère" et finalement peu d'obligations sont présentes à la fac. Mais ce qui te fera réussir ton année est ton travail personnel. Le piège est justement de ne pas avoir beaucoup d'heures de cours. Contrairement au lycée où on te dit tout ce que tu dois faire, à la fac, tout est libre et on ne te force à rien. Ainsi, il faut que tu te motives toi-même, et ça c'est pas facile surtout en début d'année et quand tu vois les redoublants ne rien faire. lol

[quote="GAZEL":3c0j9ioa]

Est-ce qu'il est facile "d'accrocher" au droit ? Ou au contraire, y a-t-il beaucoup d'échecs en première année ? [/quote:3c0j9ioa]

Oui, c'est facile d'accrocher au droit si tu es intéressée. Apparemment tu l'es puisque tu savais déjà ce que tu voulais faire. Et puis, bizarrement, tu verras que tout ne tourne pas obligatoirement autour du droit proprement dit. Cad que tu auras de l'histoire (juridique certes

Image not found or type unknown) peut-être de l'économie, des sciences-politiques, des langues (une au moins), ...

Cependant, le taux d'échec est assez important. Le DEUG de droit est le DEUG le plus difficile à l'université et seulement environ 20 à 25% des étudiants ont leur deug [i:3c0j9ioa](source Transfac)[/i:3c0j9ioa]. D'ailleurs la majorité des étudiants ont leur deug en 3 ans...

[quote="GAZEL":3c0j9ioa]

J'en viens même à me poser des questions qui peuvent paraître bêtes, comme "est-ce que je vais trouver mes salles les premiers jours ? Est-ce que je ne vais pas me perdre ?"...

[/quote:3c0j9ioa]

ça au moins, ça ne posera pas de problèmes! tu auras certainement cours dans un amphi ou 2 et très vite tu t'habitueras. De toutes façons, s'il existe des assoc aussi bien que juristudiant (je sais, c'est pas possible mais bon) tu auras peut-être une visite guidée des 2A...

[quote="GAZEL":3c0j9ioa]

Faut-il faire des choix d'options dès la première année de fac ? Si oui que me conseillez-vous (j'aimerais devenir notaire) ?

[/quote:3c0j9ioa]

Oui il faut faire certains choix mais qui ne sont pas vraiment décisifs pour la suite. Tu pourras

en choisir aussi en 2eme année qui seront là + importants. Si tu veux être notaire, renseigne toi auprès d'Olivier, mais surtout, privilegie le droit privé ! = civil, droit des biens, droit des personnes à fond!

[quote="GAZEL":3c0j9ioa]

Est-ce qu'il y a des gens de Poitiers ici ?[/quote:3c0j9ioa]

Va dans liste de membres en haut de page et choisis en fonction de la localité, tu en trouveras de Poitiers!

:lol:

@ bientôt dans le cercle des juristes! lol Image not found or type unknown

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par Yann, le 16/08/2004 à 09:21

Voilà pas grand chose à rajouter si ce n'est quelques liens vers des posts du forum qui

idea:

pourraient répondre à tes questions. Image not found or type unknown

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=462>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=117>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=27>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=463>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=222>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=31>

:arrow:

Image not found or type unknown <http://www.juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=184>

:wink:

Ca peut te sembler beaucoup mais jette un petit coup d'oeil sur chaque. Image not found or type unknown

Par **GAZEL**, le **16/08/2004** à **21:04**

:))

Merci beaucoup pour vos réponses qui éclairent beaucoup ma petite lanterne Image not found or type unknown

Votre forum est vraiment très utile, agréable et facile d'accès. C'est vraiment appréciable de pouvoir être aidée, aiguillée et renseignée.

J'ai vu dans les divers liens proposés vers d'anciens posts ci-dessus, que vous conseilliez plusieurs bouquins avant d'entamer la première année. Pour ma part j'ai acheté l'"introduction générale au droit" de M. Mainguy, prof à Montpellier, dans la collection Litec. Que vaut ce livre, si toutefois vous le connaissez ?

J'aurais encore quelques petites questions à vous poser :

Comment se déroulent exactement les TD en droit ? j'ai vu plusieurs fois divers termes qui ne me parlent guère, comme "commentaire d'arrêt" par exemple. Quel est le travail demandé en TD par les profs ? Comment faut-il s'y préparer ?

les profs sont-ils généralement accessibles ? par exemple, est-il possible d'aller voir en début ou en fin de cours un prof pour lui demander d'éclaircir un point de cours non compris, comme il est possible de le faire au lycée ?

Voilà, c'est tout pour ce soir, mais je suis sûre que d'autres questions me reviendront encore

par la suite Image not found or type unknown

merci beaucoup pour vos réponses, elles me sont d'une grande aide

Par **Olivier**, le **16/08/2004** à **21:13**

arrête de te faire du souci !

Déjà lire un bouquin avant la première année c'est pas super utile (ou alors prend le mémentos d'intro au droit de M Courbe chez dalloz, c'est petit et ça se lit vite...)

Par contre ça peut être bien de lire une revue juridique de temps en temps (genre la semaine

juridique ou le dalloz... ça t'habitue !)

Sinon les TD c'est pas avec le prof mais avec un assistant, ça dure normalement 1h30 et ça permet de reprendre un point de cours et de travailler des exercices juridiques (commentaire d'arrêt, cas pratique, dissertation juridique...).

En gros pour info, un commentaire d'arrêt, ça veut dire qu'on te donne une décision de Justice (en général de la cour de cassation, donc ça s'appelle un arrêt....) et qu'on te demande de le commenter....

Le travail demandé en TD, en général tu as des arrêts à lire, des cas pratiques à préparer voire une dissert à faire, et bien sûr le cours relatif au thème de la séance à préparer. Mais rien n'est obligatoire pour les TD, normalement tu n'es pas obligée de préparer quoi que ce soit (d'ailleurs je préparais rarement mes TD jusqu'à maintenant, mais là cette année avec le concours de notaire à passer, je vais me faire violence !)

Sinon il peut être utile de lire juristudiant, de participer activement, voire pourquoi pas de devenir étudiant partenaire sur poitiers ???? (voire le post à ce sujet dans "messages à lire")

Voilà à ta disposition pour d'autres questions !

Par **moko**, le **17/08/2004** à **14:25**

[quote="Olivier":d2hw4uj9]pourquoi pas de devenir étudiant partenaire sur poitiers
????[/quote:d2hw4uj9]

:lol:

Toujours ces reflexes !!! sacré Olivier ! Image not found or type unknown

Sinon, pour les TD, c'est comme il t'as dit, je ne pense pas que ça varie selon les facs, mais le mieux serait bien sûr d'aller voir directement à la fac l'emploi du temps de ceux de l'année dernière ou de demander à des étudiants de Poitiers (sur le forum : Pistrate et bonhomme16 te répondront sûrement si tu leur demande par mp)

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Pistrate**, le **18/08/2004** à **15:57**

...

Par **GAZEL**, le **20/08/2004** à **09:54**

:))

merci beaucoup pour vos réponses Image not found or type unknown

Par **margo**, le **20/08/2004** à **10:54**

[quote="GAZEL":u2fad3k3]Pour ma part j'ai acheté l'"introduction générale au droit" de M. Mainguy, prof à Montpellier, dans la collection Litec. Que vaut ce livre, si toutefois vous le connaissez ?

[/quote:u2fad3k3]

Un peu que je le connais, c'est le livre de mo prof d'introduction au droit, que j'ai eu en droit civil au 2e semestre. Donc j'ai acheté son bouquin, et je le trouve pas mal du tout!

Il y a des exemples concrets, il est assez précis car il rentre dans les détails, et on y retrouve un peu de l'humour inimitable de notre prof (ça ne vaut pas le live c'est sûr!)

Par **pantocrator**, le **02/03/2005** à **19:47**

je te deconseille d'aller chez gibert va plutot a coté

Par **J.Durand**, le **06/07/2005** à **21:58**

:oops:

plus qu'un an à tenir en lycée...j'ai trop envie d'avoir la chance de pouvoir essayer la fac Image not found or type unknown

:))

c'est très intéressant de vous lire en tout cas ! vous m'apprenez plein de choses Image not found or type unknown

Par **johnson**, le **09/08/2005** à **12:12**

bonjour a tous,

Je viens d'avoir mon bac et je me suis inscrit en 1ere annee de droit a lille2. Je souhaiterai si possible avoir quelques renseignements sur le nombre d'heures de cours, l'emploi du temps car contrairement à d'autres fac, la rentrée est assez tôt (5 septembre) et cette 1ere annee

est pour moi assez floue...
merci d'avance

Par **Yann**, le **09/08/2005** à **13:38**

Pour répondre à ton premier post voici comment ça s'est passé pour moi:

6 matières, trois fondamentales avec td et trois "option", ceci au premier comme au second semestre.

Tu comptes trois heures par matières plus 1 heure et demi par td. Soit un total de 22h30 de cours par semaine.

Après la répartition c'est selon les facs, chez nous c'était réparti sur toute la semaine, mais avec des demi-semaines plus concentrées: il y avait cours tous les jours, mais les lundi et mardi étaient plus chargés.

Généralement les cours fondas étaient le matin et les options l'après midi.

Voilà un début de réponse.

Par **johnson**, le **09/08/2005** à **17:30**

ok merci . Tu es à quelle faculté sinon?

Par **johnson**, le **09/08/2005** à **17:35**

:oops:

désolé pour la question, je n'avais pas vu ton profil a coté de ton message. Image not found or type unknown